



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ABSOLUTE ATTITUDE SARL**, Rte de Gollion 1, 1305 Penthalaz
2. Déclaration de faillite: 18.01.2011
3. Suspension de faillite: 28.02.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.03.2011
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Distribution de produits de coiffure, de beauté et de cosmétique; toute activité en rapport avec la commercialisation de produits dans ce domaine.

Office des faillites de la Broye et du nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

00604477

